

L'ENJEU EXPRESS

S'indigner, s'informer, s'impliquer (Robert Jasmin)

Dans ce numéro

Les nouveaux devis de la formation générale
Quels enjeux pour les profs ?



page 2

Budget 2010 :

« Plus de taxes et de tarifs pour moins de services », selon l'Institut



de recherche et d'information socio-économiques (IRIS)

page 2

De (trop) généreuses primes au rendement pour nos directions de cégep?

Alors que les organisations syndicales tentaient, dans le cadre des dernières négociations de leur convention collective, d'obtenir un certain rattrapage salarial, plusieurs cadres du réseau collégial et des commissions scolaires recevaient des primes au rendement.

page 4

Un code d'éthique au cégep : pour quoi faire?

Pour éviter des dérives dans l'application de procédures ou règles on en est rendu



à exiger des cégeps qu'ils se dotent de codes d'éthique. Sont-ils nécessaires?

page 4

Quelque chose comme un petit gouvernement

Sept ans de pouvoir libéral au Québec

Incompétence, improvisation, arrogance, manque de transparence et d'éthique et appauvrissement de la population caractérisent en bonne partie les sept années au pouvoir du gouvernement libéral de Jean Charest.



Mario Beauchemin
Président de la Fédération des enseignantes et enseignants de cégep (FEC-CSQ)

La crise dans les centres de la petite enfance (CPE), les tergiversations dans le dossier de la centrale du Suroît et de celui de l'emplacement du CHUM, l'incapacité à composer avec la grève étudiante et la crise à Kanesatake, le financement des écoles privées juives, le référendum sur les défusions municipales, le projet de privatisation d'une partie du Parc national du Mont-Orford et l'absence de leadership dans le dossier des accommodements raisonnables, témoignent avec éloquence de l'inaptitude, de l'incompétence et de l'improvisation du gouvernement Charest pendant son premier mandat.

Avec arrogance, le gouvernement libéral a aussi adopté au cours de cette période, par une utilisation abusive de la procédure du bâillon, de nombreuses lois qui limitent l'exercice de certaines libertés publi-



Piquetage au Cégep de Bois-de-Boulogne le 24 mars dernier à l'occasion d'une semaine d'action menée par les syndicats de la FEC-CSQ afin d'obtenir un règlement satisfaisant

nomination des juges) et la ministre Courchesne a modifié unilatéralement le calendrier scolaire.

Depuis sept ans, le gouvernement Charest contribue aussi à l'appauvrissement général de la population. Au cours de son premier mandat, le PLQ a augmenté les tarifs d'électricité de plus de 11 % et ceux du transport en commun dans les régions urbaines de 18 %. Il a haussé le paiement maximal de l'assurance médicament de 25 % entre 2003 et 2006 et a transformé

mies » de 44 millions de dollars par année. Le gouvernement Charest a également maintenu l'écart qui existe entre les particuliers et les entreprises au sujet de la contribution aux recettes totales de l'État.

Le budget présenté par le ministre Raymond Bachand en mars dernier accentuera lui aussi la paupérisation de la population. En fait, le poids de l'augmentation des revenus du gouvernement repose sur le dos des contribuables qui devront assumer une part quatre fois plus grande que celle des entreprises. Ainsi, le gouvernement augmente la taxe de vente du Québec et la taxe sur l'essence, impose une contribution fixe pour financer le système de santé, jongle avec l'idée de mettre en place un ticket modérateur, hausse les tarifs d'électricité et les frais de scolarité. En outre, alors que les contribuables verront leur contribution croître, le gouvernement Charest réduit l'augmentation de ses dépenses à 2,9 % cette année et à 2,2 % l'an prochain, alors que la moyenne annuelle des dernières années était de 4,8 %. Ce qui aura inévitablement de graves conséquences sur la qualité des services publics et sur les conditions de travail de celles et ceux qui y travaillent. Un budget réelle-

ment courageux aurait mis sur une réforme majeure de la fiscalité (révision de la fiscalité des particuliers et des entreprises, et questionnement des privilèges fiscaux consentis aux contribuables les plus fortunés et aux entreprises) et sur une véritable redistribution de la richesse.

Pendant la campagne électorale de 2003, le PLQ promettait de régler les problèmes qui affligent le réseau de la santé au Québec. Depuis quelques mois, Jean Charest et sa ministre de l'Éducation clament sur tous les toits que l'avenir du Québec passe par l'augmentation du niveau de scolarité de la population et la lutte au décrochage. Des paroles vides de sens, qui ne résistent pas à l'analyse des différents dépôts patronaux aux tables de négociations des réseaux de la santé et de l'éducation, où il n'y est question, en réalité, que de récupérations et d'extension du droit de gérance des employeurs.

Selon plusieurs observatrices et observateurs attentifs de la scène politique québécoise, le gouvernement libéral actuel dirigé par Jean Charest apparaît, après sept ans au pouvoir, comme étant l'un des plus néfastes pour le Québec depuis les trente-cinq dernières années.



Lancement de « l'opération roulotte » à l'occasion de la fin du décret au Cégep de Rimouski

ques. Le PLQ a modifié la Loi sur les CPE et autres services de garde à l'enfance en interdisant aux salariés de se syndiquer. Il a aussi nié le droit d'association des ressources intermédiaires dans le secteur de la santé et des services sociaux. Il a forcé la fusion des accréditations syndicales dans ce même secteur. Les Libéraux ont modifié l'article 45 du Code du travail afin de faciliter le recours à la sous-traitance. Enfin, personne n'a oublié l'adoption de la loi spéciale (Loi 43) le 15 décembre 2005 et les mesures répressives qui l'ont accompagnée jusqu'au 31 mars 2010.

Depuis la réélection du PLQ le 8 décembre 2008, on ne peut pas dire que la situation se soit améliorée : le gouvernement Charest n'a pas encore nommé un commissaire à l'éthique, des députés libéraux flirtent avec le conflit d'intérêts, la ministre Saint-Pierre n'a toujours pas de solutions à proposer au problème des écoles passerelles, un voile d'opacité entoure le financement du PLQ (construction, garderies privées,

des bourses étudiantes en prêts. Il a imposé des compressions à l'aide sociale qui génèrent des « écono-

Vie syndicale

Un 19^{ième} Congrès de la FEC sous le signe du Renouveau...

Conciliation famille-travail, nouvelles technologies, petites cohortes, etc., nombreux sont les thèmes que nous aurons pu retenir pour le 19^{ième} Congrès de notre Fédération. Comme l'a démontré le *Portrait de la profession enseignante*, plusieurs sphères de notre travail enseignant ne sont malheureusement pas suffisamment reconnues.



Nadine Bédard-St-Pierre
Conseillère au bureau exécutif de la FEC et enseignante en science politique au Cégep de Sainte-Foy

Il y a trois ans, le Congrès de la FEC-CSQ s'était intéressé à l'aspect rétrograde des nouvelles formes de gestion publique et à leurs impacts sur notre profession et notre action syndicale. Avec l'arrivée de nouveaux syn-

dicats à la fédération et compte tenu des préoccupations grandissantes au sujet de la diversité de la population étudiante, le Congrès de cette année se fera plutôt sous le signe du renouveau.

C'est donc avec beaucoup de plaisir que la FEC-CSQ prépare ce Congrès qui se tiendra du 8 au 10 juin prochain au Manoir St-Castin de Lac-Beauport à Québec. La réflexion, l'échange, le débat et la prise de décision en vue d'orienter l'action de notre Fédé-

> suite à la page 3